



CHARTRE DU DIRIGEANT(E) :

- **ROLE GENERAL :**

- ÊTRE licencié(e) du club en tant que dirigeant(e)
- APPLIQUER la politique général du club : « développer l'esprit d'équipe, l'esprit CLUB »
- AIDER l'éducateur/éducatrice dans sa tâche
- VIVRE pleinement la vie associative du club
- AIDER le club dans l'organisation des événements
- FACILITER les tâches administratives
- PARTICIPER aux réunions techniques

- **DIRIGEANT(E) ENVERS JOUEUR/JOUEUSE :**

ROLE PSYCHOLOGIQUE :

- TENIR compte de la personnalité de chacun
- CREER un climat de confiance réciproque
- ÊTRE juste. Son rôle est celui d'encadrer une équipe (non un joueur/joueuse)
- AGIR avec franchise
- NE PAS CRITIQUER ou faire des reproches sur le vif

ROLE SOCIAL ET HUMAIN :

- CONNAITRE le milieu familial où évoluent les joueurs/joueuses
- INTERVENIR si nécessaire pour aider les joueurs/joueuses
- SOUTENIR le joueur/joueuse en cas de problèmes

ROLE EDUCATIF :

- ÊTRE un exemple pour les joueurs/joueuses : tenue, comportement, langage...
- DEVELOPPER l'esprit d'équipe
- SE CONTRÔLER

- **DIRIGEANT(E) ENVERS EDUCATEUR/EDUCATRICE :**

- ÊTRE en adéquation avec l'éducateur/éducatrice. Avoir le même discours
- AIDER et SOUTENIR dans les actions de formation
- ÊTRE AMENE(E) à donner son avis sur les choix des joueurs/joueuses retenu(e)s pour la compétition à la demande de l'éducateur/éducatrice



- **DIRIGEANT(E) ENVERS ARBITRE :**

- CONNAITRE les règles de base du football : arbitrage et généralités
- RESPECTER les décisions de l'arbitre
- SAVOIR REMPLIR une feuille de match (papier et/ou électronique) : joueurs, réserves...
- VERIFIER les licences avant match
- ÊTRE attentifs (ves) aux comportements des joueurs/joueuses sur le respect de l'arbitrage
- EMPÊCHER les joueurs/joueuses de sortir du terrain pour boire durant le match
- RESPECTER les règles lors des changements en cours de partie
- NE PAS PENETRER sur le terrain sans y être invité(e)
- ÊTRE un exemple de sportivité : après match, peu importe le résultat, on se serre la main

PREVENTION DE LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE :

Le/la dirigeant(e) est le/la premier(e) concerné(e) et s'engage à :

- RESPECTER et faire appliquer les décisions de l'arbitre
- AVOIR un comportement exemplaire dans la défaite comme dans la victoire. Bannir la tricherie et la violence
- DEDRAMATISER la défaite
- MESURER la victoire
- NE PAS HESITER à éliminer un joueur/joueuse même très bon si son comportement n'est pas adéquat
- INTERVENIR si l'environnement est hostile
- NE PAS HESITER de sortir du terrain un joueur/joueuse énervé(e)

MESURE DISCIPLINAIRE :

TOUTE VIOLATION OU NON-RESPECT DE CES OBLIGATIONS ET DE L'ESPRIT DE CETTE CHARTE POURRONT FAIRE L'OBJET DE MESURES DISCIPLINAIRES POUVANT ALLER D'UN SIMPLE AVERTISSEMENT, SUSPENSION PROVISOIRE JUSQU'À L'EXCLUSION DEFINITIVE DE L'ADHERENT.